

BARÈME HONORAIRES

VENTE

Honoraires à charge Vendeur

De 0 € à 100 000 €	: 10 % (forfait minimum de 5 000 € TTC*)
De 101 000 € à 160 000 €	: 6 %
De 161 000 € à 419 000 €	: 5 %
A partir de 420 000 €	: 4 %

LOCATION

75 % du loyer à charge du bailleur,
75 % du loyer à charge du locataire.

Total TTC*

* TVA comprise au taux de 20 %